

Résumé de l'analyse VOX de juin 2026 : complément d'enquête et analyse de la votation populaire du 14 juin 2026

Le 14 juin 2026, dimanche de votations, a mobilisé la population suisse titulaire du droit de vote avec une extraordinaire intensité. Cette forte participation, qui s'est élevée à environ 59 %, a notamment été portée par les personnes politiquement intéressées, affiliées à un parti, plus âgées, ainsi que par celles disposant d'un niveau de formation et de revenus élevés. Avec l'Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) » et la modification de la Loi fédérale sur le service civil (Loi sur le service civil), deux projets traçant des lignes de conflit différentes, mais clairement politisés, ont été soumis au vote. L'Initiative pour la durabilité a été rejetée avec 45,2 % de votes favorables, tandis que la Loi sur le service civil a été acceptée de justesse par 52,5 % de votes favorables. En termes de contenu, un décalage s'est manifesté entre la reconnaissance du problème et l'adhésion à la solution proposée : les pressions perçues, liées à la croissance démographique et l'infrastructure, ont trouvé un large écho ; cependant, la majorité a estimé que la limite des 10 millions allait trop loin et comportait des risques tant sur le plan économique que sur celui de la politique étrangère. La Loi sur le service civil en revanche a été acceptée. L'aspect déterminant ici a été l'acceptabilité d'arguments ayant trait à la politique de sécurité et à la politique militaire : la sauvegarde à long terme des effectifs et de l'aptitude à l'engagement de l'armée a rencontré de l'adhésion au-delà du camp du Oui. Les deux projets montrent dans l'ensemble que les décisions ont largement suivi les orientations politiques fondamentales, les schémas de confiance envers les institutions et les systèmes de valeurs. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête réalisée auprès de 3'305 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de juin 2026. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Surcharge reconnue, limite des 10 millions refusée

Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) »

L'Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) » a été refusée avec 45,2 % de Oui, et elle n'a pas non plus obtenu la majorité des cantons. Le projet a été perçu comme particulièrement pertinent par les votants-es et, avec une valeur moyenne de 8,1 sur l'échelle de l'importance, il a atteint la valeur la plus élevée parmi les objets soumis au vote au cours de la présente législature. Le comportement de vote s'est avéré fortement politisé : l'initiative a rencontré de l'approbation avant tout auprès des sympathisants-es de l'UDC, des personnes se situant complètement à droite ainsi que des votants-es faisant peu confiance au Conseil fédéral, aux médias et à l'Union européenne. Les personnes sans affiliation à un parti politique ont elles aussi émis, de justesse, un vote majoritairement approuvateur, de sorte que le projet a recueilli des soutiens au-delà du périmètre classique des sympathisants-es de l'UDC. Les valeurs fondamentales ont également influencé la décision : les votants-es attachés-es à la tradition et accordant une grande importance à l'appartenance nationale ont particulièrement soutenu le projet, tandis que les groupes ouverts sur leur temps et favorables à l'égalité l'ont clairement refusé. En matière de contenu, les perceptions de pression liées à la croissance démographique et l'infrastructure ont également trouvé un certain écho dans le camp du Non. Toutefois, l'approbation de l'initiative a moins été portée par des arguments visant la protection des bases naturelles de la vie que par des réflexions relatives à la politique migratoire et de croissance.

Simultanément, le plafond proposé s'est heurté au scepticisme d'une majorité, notamment en raison de ses possibles conséquences économiques et sur le plan de la politique étrangère. Le facteur déterminant du Non a par conséquent moins été le refus de prendre conscience du problème que le scepticisme envers la solution proposée.

La sauvegarde de l'armée convainc au-delà du camp du Oui

Modification de la Loi fédérale sur le service civil (Loi sur le service civil, LSC)

Cette modification de la Loi fédérale sur le service civil (Loi sur le service civil) a été approuvée par 52,5 % de Oui. Comparé à l'Initiative sur la durabilité, ce projet a été perçu comme moins pertinent, mais ici aussi le comportement de vote a été politisé. L'approbation s'est concentrée notamment chez les sympathisants-es de l'UDC, du PLR et du Centre, ainsi que chez les votants-es situés à droite, les personnes faisant hautement confiance à l'armée suisse et chez celles prônant une armée puissante. En même temps, le soutien est resté limité : les jeunes votants-es ont refusé le projet plus fréquemment que les moins jeunes, ce qui indique que ces deux groupes sont concernés de manière différente et n'ont pas les mêmes centres d'intérêt. Le camp du Oui a mis l'accent sur le renforcement de l'armée et de la protection civile ainsi que sur la sauvegarde des effectifs de l'armée. Le camp du Non a souligné la liberté de conscience et l'utilité du service civil pour la société tout en doutant que des règles plus sévères renforcent réellement l'armée. Le facteur déterminant de l'acceptation a été que la sauvegarde à long terme des effectifs et de l'aptitude à l'engagement de l'armée suisse a rencontré des suffrages approuvateurs aussi au-delà du camp du Oui.

Forte mobilisation en présence de projets politisés

La participation

Avec 58,9 % de participation pour l'Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) », et avec 58,3 % de participation pour la Loi sur le service civil, la participation aux votations de juin 2026 s'est placée nettement au-dessus de la moyenne à long terme, et au-dessus du niveau des votations de mars 2026. À ce titre, la participation en Suisse germanophone s'est avérée, avec 61 %, nettement supérieure à celles enregistrées en Suisse francophone et italophone. La participation est restée socialement sélective : les personnes moins jeunes, détentrices d'un haut niveau d'éducation et de revenus, ainsi que celles intéressées par la politique et affiliées à un parti ont participé avec une fréquence supérieure à la moyenne. Les différences par sexe en revanche ont été peu marquées. La plus forte participation (77 %) s'est manifestée chez les personnes âgées de 70 ans et plus. La participation a également été forte aux pôles de l'axe gauche-droite. Les personnes se situant complètement à gauche ont participé à raison de 74 %, celles se situant complètement à droite à raison de 72 %.

Les objets soumis au vote

Lors du scrutin du dimanche 14 juin 2026, le peuple suisse devait se prononcer sur deux objets : l'Initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) », et la modification de la Loi fédérale sur le service civil (Loi sur le service civil, LSC).

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise, sur mandat de la Chancellerie fédérale, une enquête représentative au cours de laquelle environ 3'000 titulaires du droit de vote, sélectionné-e-s de manière aléatoire, sont interrogés-es. L'étude s'intéresse aux motifs de participation ou de non-participation, ainsi qu'aux décisions de vote des titulaires du droit de vote. Avant chaque votation, le gfs.bern élabore, en collaboration avec le Dr. Sébastien Salerno, le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO réalisés par le passé constituent l'ossature du présent questionnaire. Afin de préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont reformulées à chaque fois. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée à la fois en ligne et au moyen d'un questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre, l'enquête analyse aussi les valeurs et l'usage des médias. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), ces paramètres jouent un rôle clé dans les décisions politiques.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont entièrement anonymisées: ni les noms, ni les adresses, ni les dates de naissance ne figurent dans le jeu de données destiné à l'analyse. Les coordonnées des participantes sont supprimées à la fin du processus, rendant impossible toute identification individuelle. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#), tandis que les rapports VOX antérieurs y sont déjà consultables.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des études de marché et sociales et garantit qu'aucun entretien n'est mené dans le but manifeste ou dissimulé de faire de la publicité, de vendre ou de susciter des commandes.

Plus d'informations sur www.schweizermarktforschung.ch

 **SWISS INSIGHTS**
Institute Member

gfs.bern 